

Allocution du 24 octobre 2009

Monsieur le Recteur, monsieur l'inspecteur général, monsieur le directeur

Mesdames, messieurs, chers collègues,

J'ai le plaisir de vous accueillir, au nom de notre association au congrès des professeurs de physique et de chimie, 57e congrès organisé par l'UdPPC, mais le premier congrès sous ce nouveau nom.

J'accueille avec plaisir nos invités, représentants d'associations homologues des pays d'Europe et du Sénégal, qui participeront avec nous à l'ensemble de ce congrès.

Je salue les représentants des syndicats et particulièrement cette année ceux des personnels techniques de laboratoire, les représentants des sociétés savantes et des associations françaises de professeurs invitées à cette séance inaugurale. Certains d'entre eux contribueront à l'animation d'un atelier ; d'autres nous feront l'honneur de rester parmi nous pendant ces quatre jours.

Je souhaite plus particulièrement la bienvenue aux jeunes collègues stagiaires IUFM ou néotitulaires ; particulièrement nombreux cette année, ils représentent 15 % des participants et témoignent du renouveau de l'association. L'UdPPC est heureuse que l'aide financière importante qu'elle leur apporte pour participer au congrès porte ses fruits.

Je remercie enfin toute l'équipe de Toulouse qui, sous la responsabilité du président de la section académique Christophe Lagoute, s'est considérablement investie depuis deux ans pour préparer cette manifestation. Les remerciements de l'association s'adressent aussi à tous les conférenciers et animateurs d'atelier qui ont accepté de nous consacrer un peu de leur temps.

Comme le stipule l'article 1 de nos statuts, le premier but de notre association est l'étude et l'amélioration des conditions d'enseignement de la physique et de la chimie.

C'est dans ce cadre que nous prenons acte des annonces faites par le Président de la République lors de sa conférence de presse du 13 octobre 2009. Nous nous réjouissons notamment de voir affirmer l'importance de l'enseignement technologique qui forme, ne l'oublions pas, plus de la moitié des étudiants poursuivant des études scientifiques après le baccalauréat.

Nous sommes d'accord avec le cadre général de la réforme projetée : maintien des trois voies, professionnelle, technologique et générale, et structuration de chacune de ces voies en une seconde commune suivie de séries distinctes dans le cycle terminal. Cependant, dans ce cadre, nous tenons à rappeler nos positions.

À propos de la classe de seconde

Nous tenons à des enseignements de détermination spécifique à la voie technologique car il serait désastreux de retarder l'orientation d'élèves qui ont une vocation affirmée pour les sciences et la technologie. Il faut aussi souligner que c'est dans la voie technologique qu'il y a le moins de demandes de réorientations vers d'autres voies en fin de seconde.

La mise en œuvre de la réforme en seconde dès septembre 2010 nous semble incompatible avec le processus d'orientation vers les voies technologiques car ce processus est déjà commencé en octobre 2009 et s'étale sur toute l'année de troisième. En précipitant le calendrier, on prend le risque de vider les voies technologique et professionnelle qu'on déclare vouloir revaloriser. Nous demandons donc le report de la réforme pour la classe de seconde à la rentrée 2011 afin que l'orientation des élèves puisse se dérouler convenablement.

Pour ces classes de seconde générale et technologique, nous souhaitons d'une part un enseignement de culture scientifique commun à tous les élèves et d'autre part un enseignement de détermination destiné aux élèves qui envisagent une orientation vers les séries S, STI et STL du cycle terminal. Quelle que soit la série, ces enseignements doivent comporter une part de pratique expérimentale, qui est un aspect incontournable de la physique et de la chimie.

À propos du cycle première-terminale

Nous souhaitons conserver un cycle terminal de deux ans pour chaque série. S'agissant des séries S, STI et STL, nous considérons que l'horaire cumulé de sciences sur la première et la terminale ne peut pas diminuer par rapport à la situation actuelle qui n'est déjà pas satisfaisante, notamment dans la série S qui est trop généraliste.

Face à l'annonce d'une classe de première « plus généraliste », nous rejetons toute possibilité qu'une partie des enseignements dédiés aux sciences puisse être commune à plusieurs séries car cela aboutirait inévitablement à un affaiblissement de la formation pour les élèves des séries S, STI, STL. Ce choix serait également incompatible avec la volonté affichée de rendre la série S moins généraliste. Les enseignements scientifiques doivent donc être spécifiques à ces séries.

Dans toutes les autres séries, nous demandons dans le cycle terminal un enseignement de culture scientifique, indispensable à la formation du citoyen.

À propos des heures de « soutien »

La réforme proposée s'accompagne de l'introduction d'heures de « soutien ». Nous nous inquiétons vivement de l'introduction à moyens constants de deux heures de « soutien » en petits groupes et contestons que le nombre d'heures de cours au lycée soit excessif : la réduction de l'offre de cours au lycée désavantagerait les élèves issus de milieux modestes.

De même, nous nous inquiétons des « marges de manœuvre locales » évoquées par le Président de la République pour l'utilisation de ces moyens et du flou dans le cadrage des activités qu'ils permettraient de développer : comment évitera-t-on par exemple qu'ils servent à doper les meilleurs élèves dans certains lycées, ce qui aboutirait à creuser davantage les inégalités entre établissements ?

À propos des contenus et du calendrier

Au-delà des réformes de structure et des grilles horaires, il convient de réfléchir aux contenus, ce dont le Président de la République semble conscient lorsqu'il évoque des programmes vieux de vingt ans dans la voie technologique. Nous souhaitons que ces contenus soient novateurs, ce qui suppose qu'on donne un temps suffisant aux commissions pour rédiger des programmes et aux professeurs pour préparer leur mise en application. Le report apparaît donc indispensable à la réussite de la réforme.

Le recrutement et la formation des professeurs

Les travaux sur la maîtrise ont repris dans les académies et au sein des universités. Suite aux décrets parus en juillet et août 2009 et dans l'attente de textes de cadrage concernant les mastères et les concours, les groupes de travail associant formateurs IUFM et universitaires ont entrepris une réflexion sur les maquettes.

Au niveau du contenu de ces maquettes, nous souhaitons voir maintenue l'alternance connaissance de la discipline, didactique de la discipline et pratique du métier d'enseignant. Nous avons quelques inquiétudes quant à la mise en application des stages (pratique accompagnée et en responsabilité) évoqués dans le texte de l'été 2009.

Par ailleurs, le calendrier nous semble à nouveau irréaliste puisque nous attendons toujours à cette date des éléments de cadrage pour les concours 2011. Nous tenons à rappeler également la spécificité de notre discipline : les futurs concours devront intégrer la « bivalence » (physique et chimie), mais aussi la dimension expérimentale.

À propos du collège

La dimension expérimentale, découverte par les élèves à l'école primaire, dans le cadre de l'enseignement des sciences, se développe dans l'enseignement en collège, selon des modalités inspirées par l'action *La main à la pâte*, soutenue par l'Académie des sciences.

La qualité expérimentale de cet enseignement détermine en effet très largement l'engagement futur des élèves dans les séries scientifiques et, par voie de conséquence, dans les carrières scientifiques.

Depuis la rentrée 2009, l'ensemble des nouveaux programmes des trois niveaux du collège est entré en vigueur. Ces programmes, qui prennent en compte le socle commun de connaissances et de compétences, affirment la volonté d'enseigner différemment les sciences physiques et chimiques, d'introduire une dimension sociétale dans cet enseignement et d'amener les élèves à plus d'autonomie, en particulier grâce à la démarche d'investigation.

Si l'on peut souscrire à ces objectifs généraux, nous ne pouvons, à nouveau, que nous inquiéter en constatant que tout ceci est réalisé à moyens constants.

Nous avons déjà eu l'occasion d'insister sur la nécessité d'acquérir une culture scientifique et technique minimale et indispensable au futur citoyen. C'est pourquoi nous soutenons l'expérimentation d'un enseignement de sciences unifié en classe de sixième et attendons les résultats de l'évaluation de cette expérimentation, qui est en cours.

Soulignons aussi que l'UdPPC demande que le diplôme national du brevet comporte une épreuve de sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie) et qu'une évaluation des capacités expérimentales acquises tout au long du collège soit prise en compte pour cette épreuve.

Sur le plan des moyens, rappelons une fois de plus que les collègues en poste au collège voient leurs élèves durant une heure et demie à deux heures par semaine. C'est peu. Ils peuvent avoir en charge, selon les statuts et les établissements, entre 200 et 300 élèves. En conséquence, pour satisfaire à l'exigence d'interactivité introduite par la démarche d'investigation ainsi qu'à l'exigence de la dimension expérimentale inhérente aux sciences physiques et chimiques, nous insistons d'une part sur l'importance des groupes à effectifs réduits et d'autre part sur la présence de personnel technique de laboratoire en collège.

Personnel technique de laboratoire

Cela nous donne l'occasion de rappeler une fois de plus que notre enseignement est en grande partie expérimental et que, pour ce faire, nous travaillons en équipe au sein des établissements avec les personnels techniques de laboratoire. Nous souhaitons renforcer les liens naturels qui existent dans les laboratoires. C'est ainsi que l'an passé, lors du congrès de Rouen, nous avons intégré une journée de formation pour les personnels techniques de laboratoire au sein du congrès. Cette année, l'expérience se poursuit à Toulouse et nous souhaitons que cette initiative puisse perdurer.

Un autre but constitutif de notre association est la mise en commun et la diffusion à ses membres de renseignements d'ordre pédagogique et technique.

C'est dans ce cadre que Le Bup a depuis 102 ans joué le rôle à la fois d'organe de communication de l'association, d'outil de formation, de journal pédagogique et scientifique et de « mémoire » de l'enseignement des sciences physiques.

Si le Bup peut et doit continuer à assurer les fonctions de mémoire et de formation, grâce en particulier à la qualité des auteurs et à la vigilance du comité de rédaction, un autre média prend beaucoup d'importance en tant qu'organe de communication de l'association et d'outil de formation : c'est « le site de l'UdPPC ».

Le site

Nous pouvons vous annoncer aujourd'hui que, très prochainement, un site renouvelé, plus interactif sera ouvert. De nouvelles rubriques seront présentes :

- « l'espace labo », permettra la mise en commun des expériences et la mutualisation des informations liées au laboratoire. Cette rubrique sera présentée lundi au cours d'un atelier.
- « l'espace collègue » sera animé par les correspondants collègue. En effet, les collègues qui enseignent en collège, souvent isolés, ont souhaité développer une plateforme interactive pour échanger leurs expériences.
- une rubrique dédiée aux sections européennes est aussi en projet. Lors de l'atelier consacré, lundi, aux sections européennes vous aurez l'occasion de l'évoquer.

Toutes ces nouvelles rubriques ont pour but de mutualiser les expériences afin de confronter nos approches et de nous permettre d'innover.

Pour conclure, je tiens à rappeler à chacun que notre association n'emploie que deux salariés à plein temps, les différentes fonctions au sein de l'association telles que membre d'un bureau académique, membre du conseil, membre du bureau national, webmestre, responsable de l'outil informatique, secrétaire générale, trésorier, présidente... sont des fonctions bénévoles qui n'entraînent par conséquent ni décharge, ni rémunération. Nous ne pouvons assurer ces charges que par un travail d'équipe, chacun s'occupant d'un domaine précis.

Que tous ces 300 bénévoles soient ici particulièrement et chaleureusement remerciés, pour leur engagement indéfectible à l'Union des professeurs de physique et de chimie. Cet engagement montre que, malgré le contexte morose où les structures semblent nous échapper, la mise en commun des expériences pédagogiques et la recherche de conditions d'enseignement plus efficaces continuent à nous passionner.

Bon congrès à tous !